

**Canadian Centre
for Foreign Policy
Development**



**Centre canadien
pour le développement
de la politique étrangère**

125 promenade Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1R 0G2
Telephone/Téléphone : 613.944.8278 www.cfp-pec.gc.ca Fax/Télécopieur : 613.944.0687

**RAPPORT DE LA TABLE RONDE :
L'OTAN ET LES ARMES NUCLÉAIRES**

Marketa Geislerova,
Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

24 août 2000
Ottawa, Ontario

1008.7F

ISBN: E2-219/2000F -IN
0-662-86238-4



Department of Foreign Affairs
and International Trade

Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Canada

RAPPORT DE LA TABLE RONDE : L'OTAN ET LES ARMES NUCLÉAIRES

24 août 2000

Ottawa

En partenariat avec la mission canadienne à l'OTAN de Bruxelles et la Direction générale de la sécurité internationale du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère a organisé une table ronde d'une journée sur l'OTAN et les armes nucléaires le 24 août 2000. Les participants ont d'abord examiné les politiques de l'OTAN et les engagements pris à la Conférence d'examen du TNP tenue à New York en 1999. Ils ont ensuite évalué les mesures et les stratégies visant une révision réussie de la politique de l'OTAN, notamment à la réunion ministérielle de décembre 2000. Ils ont enfin examiné les obstacles aux initiatives canadiennes à l'OTAN ainsi que les partenariats possibles. Les participants, qui se sont réunis sous la direction de Steve Lee, comprenaient David Wright (ambassadeur du Canada à l'OTAN), Ted Whiteside (Centre sur les armes de destruction massive, Quartier général de l'OTAN), le sénateur Doug Roche (Initiative des puissances moyennes), Tom McDonald (Conseil britanno-américain d'information sur la sécurité [BASIC], Royaume-Uni), ainsi que d'autres fonctionnaires et experts non gouvernementaux canadiens et étrangers. La table ronde a profité de la participation du ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, qui a reçu les participants canadiens à déjeuner la veille.

I. Objectifs et questions clés

La table ronde d'une journée avait pour objet de réfléchir aux mesures et aux stratégies pouvant aboutir à une révision de la politique de l'OTAN sur les armes nucléaires. Les principales questions abordées étaient les suivantes :

- Quels changements techniques sont nécessaires pour que l'OTAN se conforme à l'esprit et à la lettre du TNP récemment renouvelé?
- Quels facteurs pourraient contribuer à éliminer ou à réduire la valeur politique attribuée aux armes nucléaires? Comment modifier le discours (la doctrine) de l'OTAN concernant la nature et l'utilité essentielles des armes nucléaires?
- Comment favoriser les initiatives canadiennes à l'intérieur et à l'extérieur de l'OTAN? Comment évaluer les problèmes possibles auxquels peuvent être confrontés les gouvernements de l'OTAN sur le plan national et dans leurs relations avec les États-Unis? Comment mobiliser l'opinion publique et inspirer le leadership politique en faveur du désarmement nucléaire (élimination des armes nucléaires)?
- Que faut-il faire d'ici la réunion ministérielle de l'OTAN de décembre 2000 et au-delà?

II. Progrès et perspectives

Les efforts déployés par le Canada à l'OTAN en faveur du contrôle des armements, du désarmement et de la non-prolifération sont importants et difficiles, et nécessitent l'engagement à long terme du gouvernement canadien. Les objectifs canadiens au Sommet de Washington (avril 1999), fondés en partie sur le rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes (déposé le 10 décembre 1998), comprenaient ce qui suit :

- Révision des paragraphes du Concept stratégique de l'OTAN traitant de la politique nucléaire et, plus particulièrement, suppression de la mention de la valeur politique attribuée aux armes nucléaires;
- Promotion d'un programme plus vaste de désarmement;
- Plus grande extension du rôle de l'OTAN à titre d'organe consultatif et d'intervenant diplomatique;
- Participation de la Russie à des discussions sur la non-prolifération et le désarmement dans le cadre du Conseil conjoint permanent.

Même si de modestes améliorations ont été apportées au texte de la politique nucléaire, le Canada n'a pas réussi à obtenir des appuis dans ses efforts visant à apporter des modifications de fond aux paragraphes en question. Le Canada a obtenu l'engagement que l'OTAN envisagerait des mesures de consolidation de la confiance et de la sécurité, de vérification, de non-prolifération et de contrôle des armements ainsi que de désarmement. L'OTAN s'est également engagée à tenir des consultations plus étroites avec la Russie. Plus tard la même année, à Bruxelles (décembre 1999), le Comité politique au niveau élevé (SPC) a été chargé d'*examiner* les options politiques de l'Alliance pour assurer une approche complète et intégrée des accords conclus au Sommet Washington. Au cours de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Florence (mai 2000), une recommandation canadienne proposant que le SPC produise un cadre pour le rapport de décembre 2000 a été acceptée. C'est également à Florence que le ministre Axworthy a lancé un appel en vue de rendre la politique nucléaire de l'OTAN compatible avec le TNP. L'engagement de l'OTAN à entreprendre un processus d'examen était un premier pas important.

Les Canadiens continuent à faire une contribution de fond au rapport final par l'entremise du Centre sur les armes de destruction massive (CADM) de l'OTAN. Le Centre a pour objet de faciliter l'échange d'information et de renseignements parmi les États membres sur la prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques. Il devrait également favoriser des consultations et une coopération plus actives entre les alliés. Le rapport final pourrait signaler les réalisations de l'OTAN depuis 1991 (réduction de 85 % des forces nucléaires de l'OTAN, partenariats pratiques et colloques sur les armes légères et de petit calibre, travail sur les mines terrestres et établissement du CADM), les programmes de liaison avec la Russie et d'autres pays (Ukraine, Égypte, Israël) sur les questions de non-prolifération, la réduction des menaces en Russie, l'intervention de parties extérieures à l'OTAN, les Forces conventionnelles en Europe et d'autres questions.

Bien que l'environnement procédurier dans lequel l'OTAN évolue soit frustrant et pénible, des progrès officiels modestes mènent souvent à des résultats tangibles. Même si on n'obtient pas grand-chose en décembre, c'est mieux que rien. Les États-Unis vont très probablement demander plus de temps pour consulter les membres du nouveau gouvernement. De plus, les initiatives canadiennes relatives au désarmement et à la non-prolifération nucléaires figurent parmi beaucoup d'autres questions sur l'ordre du jour de l'OTAN. Le Canada doit continuer à jouer un rôle constructif dans ce domaine et dans d'autres.

Le débat à l'OTAN pourrait progresser dans les secteurs suivants :

- Détermination des questions (passages) sur lesquelles la politique de l'OTAN devrait être rendue compatible avec le document final de la Conférence d'examen du TNP.
- Discussions avec le gouvernement russe à l'OTAN et par la suite sur les armes substratégiques.
- Détermination d'autres mesures pouvant augmenter la transparence et la confiance entre l'OTAN et la Russie.

III. Défis

Les facteurs qui déterminent si le processus de l'OTAN appuie ou entrave les efforts mondiaux de non-prolifération et de désarmement comprennent ce qui suit :

- Les gouvernements de certains États membres de l'OTAN hésitent à remettre en question les aspects fondamentaux de la politiques nucléaire.
- Au sein de l'OTAN, on continue à croire au bien-fondé du Concept stratégique de 1999.
- Les nouveaux membres de l'OTAN ne souhaitent pas toucher au bouclier nucléaire de l'Alliance.
- Certains gouvernements de l'OTAN qui ont des armes nucléaires sur leur territoire hésitent à lancer un débat public au sujet de ces armes et craignent que leur retrait n'ait des incidences négatives sur leur sécurité.
- Le Canada n'a pas l'appui de ses alliés probables (comme les Pays-Bas et la Norvège) et se trouve relativement isolé quand il défend le désarmement nucléaire. (Certains gouvernements peuvent être d'accord avec le Canada en principe, mais ne font preuve que d'un appui passif.)
- Il n'y a pas d'approche globale et intégrée des politiques de l'OTAN. Ainsi, les questions de défense sont distinctes des questions de désarmement. Cela met en évidence le fait qu'il est pratiquement impossible d'aborder la non-prolifération sans discuter de la doctrine. Par conséquent, l'examen actuel devrait logiquement aboutir à une révision de la stratégie.
- L'OTAN a d'autres problèmes pressants à son ordre du jour, comme l'Initiative sur les capacités de défense menée par les États-Unis, la gestion des Balkans, les relations avec l'Union européenne (politique étrangère et de sécurité commune), l'élargissement de l'OTAN et les relations avec la Russie.
- La position du gouvernement des États-Unis sur les armes nucléaires influe

considérablement sur la politique de l'OTAN. Selon certains participants, il est douteux que la doctrine en matière d'armes nucléaires occupe une place tellement fondamentale dans l'identité (unité) de l'OTAN sans la ferme prise de position des États-Unis. Au cours des huit dernières années, Washington a découragé toute discussion de la question nucléaire. De plus, il y a beaucoup d'incertitude au sujet des effets possibles du projet américain de système de défense antimissiles sur l'architecture mondiale du contrôle des armements, et notamment sur le processus START. Les prochaines élections contribuent également à l'incertitude entourant l'évolution de la politique nucléaire de l'OTAN.

- La position du gouvernement russe sur les armes nucléaires rend très difficile un désarmement nucléaire multilatéral. Pour la Russie, la possession d'armes nucléaires est le dernier vestige de son ancien statut de superpuissance. L'état, la sécurité et l'emplacement de l'arsenal substratégique russe suscitent de graves inquiétudes.
- Il y a prolifération en Corée du Nord, au Moyen-Orient et en Asie du Sud.
- Les intérêts établis, qui incitent à garder l'argent, la recherche, le développement et les industries connexes, constituent un facteur à ne pas perdre de vue.
- L'opinion publique est assez apathique au sujet des questions nucléaires. Aux États-Unis, cette apathie est reliée à la perception qu'il y a aujourd'hui dans le monde plus de conflits qu'il n'y en avait auparavant, même si la menace d'une guerre nucléaire a diminué.
- Au Canada comme l'étranger, les médias ont tendance à dévaloriser les initiatives canadiennes à l'OTAN. Le gouvernement doit souvent faire face à une presse et à des journalistes hostiles qui n'ont pas suffisamment de connaissances techniques.
- Les questions et les manoeuvres politiques relatives à l'Union européenne jouent un rôle important. Il y a des malentendus et des contradictions entre gouvernements qui reflètent les tensions entre les dimensions transatlantiques et européennes.

IV. Initiatives et tactiques pour décembre et au-delà

La récente Conférence d'examen du TNP et l'engagement de l'OTAN à continuer à revoir ses politiques ont créé un créneau favorable qui permet au Canada et à d'autres d'agir, surtout en ce qui concerne le libellé de la politique. Toutefois, certains participants croient que ce créneau ne durera pas très longtemps. D'autres doutent qu'il soit possible de mobiliser l'opinion publique et la communauté des ONG opposées aux armes nucléaires en faveur d'une initiative visant à modifier le libellé : modifier la doctrine de l'OTAN n'intéressera peut-être pas l'opinion publique et, de toute façon, ne signifiera pas grand-chose en l'absence de mesures concrètes. Pour certains, le discours de l'OTAN est en fait en train d'évoluer lentement. Quelques participants craignent que cette forme d'évolution ne mène à la catastrophe.

Les participants proposent les recommandations suivantes :

1) Harmonisation des politiques de l'OTAN avec les engagements pris dans le cadre du TNP. L'OTAN peut prendre des mesures pratiques pour pousser plus loin la mise en œuvre de l'article VI du TNP, convenu à la Conférence d'examen tenue à New York l'année dernière. Les mesures pratiques *mises en évidence* au cours de la discussion sont énumérées dans l'annexe.

Les efforts du deuxième front visant à réduire l'écart entre la politique de l'OTAN et le TNP comprennent l'Initiative des puissances moyennes (IPM). L'IPM a pour but d'aider les gouvernements des puissances moyennes à inciter les États dotés d'armes nucléaires à s'engager à prendre immédiatement des mesures pratiques pour réduire le danger nucléaire et à engager des négociations en vue de l'élimination de ces armes. Dans le cadre de l'Initiative, des délégations se rendront dans quelques États non nucléaires de l'OTAN (ainsi que dans d'autres pays) début octobre pour appuyer la résolution de la New Agenda Coalition aux Nations Unies et préconiser l'adoption par l'OTAN d'une stratégie non nucléaire. Un rapport à ce sujet sera présenté au ministre canadien des Affaires étrangères.

2) Refus de signer ou d'appuyer tout traité (ré)affirmant le caractère fondamental ou essentiel des armes nucléaires. Les participants discutent de l'opportunité de refuser de signer tout document (ré)affirmant le caractère fondamental ou essentiel des armes nucléaires, parce que le Canada juge non seulement que l'utilisation de ces armes n'est plus une option viable, mais aussi qu'elle serait immorale. Même si le refus de signer un document collectif de l'OTAN peut nécessiter d'importantes délibérations au sein du gouvernement, il y a des cas où cette ligne de conduite serait justifiée. (Le Canada n'aurait pas accepté, par exemple, de signer un traité sanctionnant le recours aux armes nucléaires pour répondre à une attaque aux armes chimiques.) Le silence peut également constituer un moyen d'exprimer son désaccord. C'est une tactique à laquelle pourraient spécialement recourir les États non dotés d'armes nucléaires. Toutefois, l'unité de l'OTAN revêt une importance fondamentale pour la survie de l'Alliance. Tandis que certains participants sont d'avis que la position de l'OTAN sur les armes nucléaires suffit pour quitter l'Alliance, d'autres croient que l'utilité de l'OTAN dans d'autres domaines (comme la gestion des Balkans) pèse plus lourd que les arguments en faveur d'un départ.

3) Pour décembre, les initiatives particulières menées par le gouvernement pourraient comprendre ce qui suit :

- La déclaration ministérielle de décembre pourrait mentionner que le seul objet de la possession d'armes nucléaires est de contrer une attaque nucléaire, de façon à éviter d'élargir le rôle de ces armes (il existe une certaine ambiguïté au sujet du recours aux armes nucléaires pour répondre à une attaque chimique ou biologique).
- Un énoncé d'incidences sur le contrôle des armements établissant que la doctrine de l'OTAN n'est pas illégale.
- Un projet de résolution à l'intention du 1^{er} Comité sur la réduction des armes nucléaires non stratégiques.

4) Encouragement du dialogue et aide à la Russie. Les États devraient faire un effort collectif pour aider la Russie à affronter les lacunes croissantes de la gestion de sa capacité nucléaire. Le naufrage du *Koursk* devrait constituer une leçon pour la Russie et ses partenaires. Les États devraient, par exemple, faire des contributions financières et politiques pour renforcer la capacité de détection lointaine de la Russie. Un échange de données, tenant compte d'une certaine marge d'erreur, pourrait régler certains problèmes d'information (notamment du côté russe) et contribuer à une plus grande transparence. Il faudrait persuader le gouvernement russe que transparence n'est pas synonyme d'espionnage. On pourrait proposer la tenue d'une

conférence sur l'OTAN et la Russie pour discuter d'armes nucléaires tactiques et de transparence, puisqu'il s'agit là d'une question qui suscite des préoccupations dans l'immédiat.

5) Initiatives en vue d'un débat intégré et complet. Il faudrait encourager une approche intégrée du processus d'examen de l'OTAN et la mettre en œuvre au niveau national et dans les capitales étrangères. Il est possible de tirer des leçons des initiatives relatives aux armes légères et de petit calibre réalisées dans un certain nombre de pays.

6) Sensibilisation l'opinion publique en faveur du désarmement nucléaire (élimination des armes nucléaires). Rallier l'opinion publique dans les États membres de l'OTAN au sujet de l'utilisation de l'énergie nucléaire pourrait aboutir à un appui des initiatives canadiennes. La sensibilisation aux incidences d'un système de défense antimissiles sur la dissuasion et le régime de désarmement est importante aux États-Unis et ailleurs.

Il faut changer le système de valeurs des dirigeants qui ont gardé une mentalité remontant à la Seconde Guerre mondiale. Cela s'applique au Pakistan et à l'Inde. Le ministre Axworthy pourrait réunir les dirigeants pour tenter de les « sensibiliser » en utilisant la dissuasion et des discussions sur le découplage comme « accroche ».

Il ne faut pas non plus perdre de vue que l'appui à l'OTAN dans les sociétés, y compris celle du Canada, pourrait ne pas être aussi catégorique qu'on le croit. L'engagement du Canada envers l'OTAN pourrait diminuer avec l'évolution de la société canadienne et à mesure que les liens avec la Grande-Bretagne et l'Europe changent et faiblissent.

7) Il est nécessaire de procéder à une évaluation historique pour déterminer si la gravité de la menace de prolifération nucléaire a augmenté ou diminué. Selon certains, le nombre de pays dotés d'armes nucléaires n'a pas augmenté, même si leur composition peut avoir changé depuis une vingtaine d'années. Toutefois, il faut tenir compte des progrès technologiques. Des **sondages d'opinion** sur les questions nucléaires pourraient également être utiles.

8) Il faut poursuivre les efforts à long terme. On pourrait organiser un colloque l'année prochaine pour marquer le 1^{er} anniversaire du TNP 2000 afin d'examiner et d'évaluer les 13 mesures et recommandations. Le colloque devrait être ouvert au public et faire appel aux médias.

V. Partenariats

Il faudrait insister sur la nature multilatérale de la sécurité. Il y a une responsabilité et une culpabilité collectives. Les tendances unilatéralistes qui se manifestent dans les affaires internationales et dans l'opinion publique américaine sont inquiétantes. Il faut persuader les Américains que le fait de s'opposer à la défense antimissiles ne signifie pas qu'on est anti-américain.

Les partenariats suivants sont importants : le Conseil de l'Atlantique Nord, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et le groupe des 5 de l'OTAN. Parmi les autres idées de partenariat évoquées, il y a lieu de mentionner les suivantes :

- Les Canadiens (parlementaires, ONG et autres) pourraient utiliser le travail effectué par leur Parlement sur les armes nucléaires pour prendre contact avec le Congrès des États-Unis. Il serait possible d'établir des rapports avec le sénateur Sam Nunn, que Ted Turner a chargé de s'attaquer à l'apathie américaine sur les questions nucléaires.
- Les agents subalternes du MAECI à Washington pourraient compiler une liste d'ONG canadiennes à contacter.
- Un agent de l'ambassade qui aurait une certaine expérience des affaires pourrait tenter de trouver des alliés à Wall Street. Il serait ainsi possible d'obtenir l'intervention de personnalités influentes qui pourraient s'intéresser aux objectifs canadiens.
- Des officiers supérieurs du NORAD qui sont en rapport avec des militaires russes à la retraite pourraient être en mesure de déterminer quelle attitude américaine serait jugée non menaçante par les Russes. Les Canadiens pourraient jouer un rôle utile dans un tel dialogue informel. Des contacts militaires entre les anciennes superpuissances se sont révélés utiles dans le passé. Il serait peut-être possible d'engager un dialogue aujourd'hui.
- Il faudrait prendre contact avec les ONG russes et les inclure dans les délibérations de l'OTAN.
- On pourrait peut-être former des partenariats avec des pays qui ont décidé de désarmer dans les années 90, comme l'Afrique du Sud et l'Ukraine.
- On pourrait envisager des contacts entre les Inuits du Canada et les Groenlandais sur les questions nucléaires.

ANNEXE

Mesures concrètes que l'OTAN peut prendre pour pousser plus loin la mise en œuvre de l'article VI du TNP

- Pour réaffirmer la nécessité d'une *observation stricte et universelle du TNP* par tous les États, l'OTAN devrait déclarer que les armes nucléaires ne font plus partie de la politique de défense de ses États membres non nucléaires et commencer à mettre en œuvre cette politique au niveau national.
- Pour assurer l'entrée en vigueur, le plus tôt possible, du *Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT)*, l'OTAN devrait continuer à demander au gouvernement américain de présenter à nouveau le CTBT au Sénat et veiller à ce que la Commission préparatoire pour l'organisation du CTBT reçoive le financement et le soutien technique nécessaires pour s'acquitter de son mandat.
- Pour maintenir un *moratoire sur les essais d'armes nucléaires et sur toutes les autres explosions nucléaires* (en attendant l'entrée en vigueur du CTBT), l'OTAN devrait clairement déclarer qu'elle s'attend à ce que chacun des deux candidats aux élections présidentielles américaines s'abstienne d'autoriser des essais nucléaires s'il était élu, insister auprès du Congrès américain sur le fait qu'une reprise des essais ou la mise au point de nouvelles armes nucléaires auraient des effets déstabilisateurs et affirmer qu'elle voit pas du tout la nécessité de nouvelles armes nucléaires devant faire l'objet d'essais.
- Pour se conformer aux mesures destinées à interdire la *production de matière fissile pour des armes nucléaires ou pour tout autre dispositif nucléaire explosif*, l'OTAN devrait s'occuper des questions relatives à l'interdiction de la matière fissile (comme le combustible naval et les stocks actuels) et examiner la compatibilité des plans américains concernant un système de défense antimissiles avec une interdiction de la production de matière fissile.
- Pour se conformer au *principe de l'irréversibilité*, l'OTAN devrait déclarer publiquement que les armes nucléaires désaffectées ne seront jamais déployées à nouveau et qu'aucune autre demande d'accroissement de la taille des armes nucléaires ne sera présentée.
- Pour appuyer le *succès futur du TNP dans le domaine du désarmement*, l'OTAN devrait supprimer les dispositions de sa politique de défense qui exigent le recours aux armes nucléaires.
- Conformément aux objectifs du TNP, l'OTAN devrait appuyer le processus START et le Traité de limitation des systèmes antimissiles balistiques et faire pression sur les États-Unis pour qu'ils renoncent à leurs projets actuels de défense antimissiles.
- Pour encourager les États possédant des armes nucléaires à *réduire unilatéralement leur arsenal nucléaire*, les trois États membres de l'OTAN dotés d'armes nucléaires devraient s'orienter vers des ogives uniques dans le cas des missiles balistiques lancés par sous-marins, suivant le modèle établi avec succès par START II dans le cas des missiles balistiques intercontinentaux. De plus, les États-Unis devraient désaffecter leurs missiles de croisière lancés par sous-marins et en démanteler les ogives. Les États-Unis devraient également reconsidérer le déploiement sur base avancée en Europe de bombes nucléaires à chute libre pour les avions américains.
- Pour assurer plus de *transparence*, l'OTAN devrait rendre publiques en décembre les options qu'elle envisage. L'OTAN devrait en outre déclarer le nombre et l'emplacement de ses armes nucléaires substratégiques et déclassifier, dans toute la mesure du possible, ses doctrines nucléaires et ses stratégies militaires, y compris les principaux documents de son Comité militaire.

ORDRE DU JOUR

TABLE RONDE : L'OTAN ET LES ARMES NUCLÉAIRES

24 août 2000, 9 h 30 à 16 h 30

Hôtel Château-Laurier, salle Tudor (1^{er} étage), 1, rue Rideau, Ottawa

9 h 30 - 9 h 40	Mot de bienvenue, objectifs et ordre du jour : Steve Lee (président)
9 h 40 - 9 h 50	Présentations
9 h 50 - 10 h 15	Préparer la voie : Le point de vue de Bruxelles <ul style="list-style-type: none">• Ambassadeur du Canada à l'OTAN, David Wright
10 h 15 - 10 h 30	Commentaire : Peggy Mason, ancienne ambassadrice au désarmement Questions
10 h 30 - 10 h 50	Engagements dans le cadre du TNP et doctrine de l'OTAN <ul style="list-style-type: none">• Tom McDonald, BASIC
10 h 50 - 11 h 10	Les questions techniques qui se posent à l'OTAN : contrôle des armements, désarmement, partage nucléaire et préparation de START III. <ul style="list-style-type: none">• Otfried Nassauer, Berlin Information Centre for Transatlantic Security (BITS)
11 h 10 - 12 h 30	Commentaire : Ernie Regehr, projet Ploughshares Discussion
12 h 30 - 13 h 00	Courte pause et déjeuner de travail (sandwiches)
13 h 00 - 13 h 20	D'ici à décembre (préparer la voie à la réunion ministérielle) : Rédaction du document sur la consolidation de la confiance et de la sécurité <ul style="list-style-type: none">• Ted Whiteside, Centre sur les armes de destruction massive, OTAN
13 h 20 - 14 h 00	Commentaire : Karel Koster, projet sur la non-prolifération nucléaire en Europe (PENN) Discussion
14 h 00 - 15 h 30	Les prochaines étapes : L'OTAN, printemps 2001 et au-delà <ul style="list-style-type: none">• Les puissances moyennes : le sénateur Doug Roche (15 mn)• L'opinion publique : Tom Graham, Second Chance Foundation (15 mn)• La recherche : Dan Plesch, BASIC (15 mn)
15 h 30 - 16 h 15	Café et discussion
16 h 15 - 16 h 30	Le mot de la fin (président)

LISTE DES PARTICIPANTS

TABLE RONDE : L'OTAN ET LES ARMES NUCLÉAIRES

24 août 2000, 9 h 30 à 16 h 30

Hôtel Château-Laurier, salle Tudor (1^{er} étage), 1, rue Rideau, Ottawa

David Wright

Ambassadeur du Canada à l'OTAN

Steve Lee

Directeur exécutif, Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

Le sénateur Doug Roche

Initiative des puissances moyennes

Ernie Regehr

Projet Ploughshares

Tariq Rauf

Institut Monterrey (par téléphone)

T.V. Paul

Département de sciences politiques
Université McGill

Peggy Mason

Ancienne ambassadrice au désarmement

Franklyn Griffiths

Département de sciences politiques
Université de Toronto

Robin Collins

Metta Spencer

Dr Neil Arya

Association des médecins pour la survie mondiale

Général Len Johnson (à la retraite)

Robert McDougall

Directeur, Direction de la non-prolifération et du contrôle des armements et du désarmement, MAECI

Barbara Martin

Directrice adjointe, OTAN/NORAD, IDR, MAECI

Ted Whiteside

Centre sur les armes de destruction massive
Quartier général de l'OTAN

Bob Simmons

Conseiller auprès de l'OTAN
Département d'État des États-Unis

Dan Plesch

BASIC Royaume-Uni/États-Unis

Karel Koster

Projet sur la non-prolifération nucléaire en Europe (PENN), Pays-Bas

Otfried Nassauer

Berlin Information Centre for Transatlantic Security (BITS), Allemagne

Tom McDonald

BASIC Royaume-Uni

Tom Graham

Second Chance Foundation, États-Unis

Erika Simpson

Département de sciences politiques
Université Western Ontario